

Encore des millions gaspillés

ARGENT PUBLIC Suite de notre série sur les gaspillages des deniers publics, témoins des dysfonctionnements de l'administration. Comme si l'argent coulait toujours à flots dans notre pays!

LAUSANNE 500 000 francs
13 000 km d'autoroutes
de l'information: vides!

QUOI?

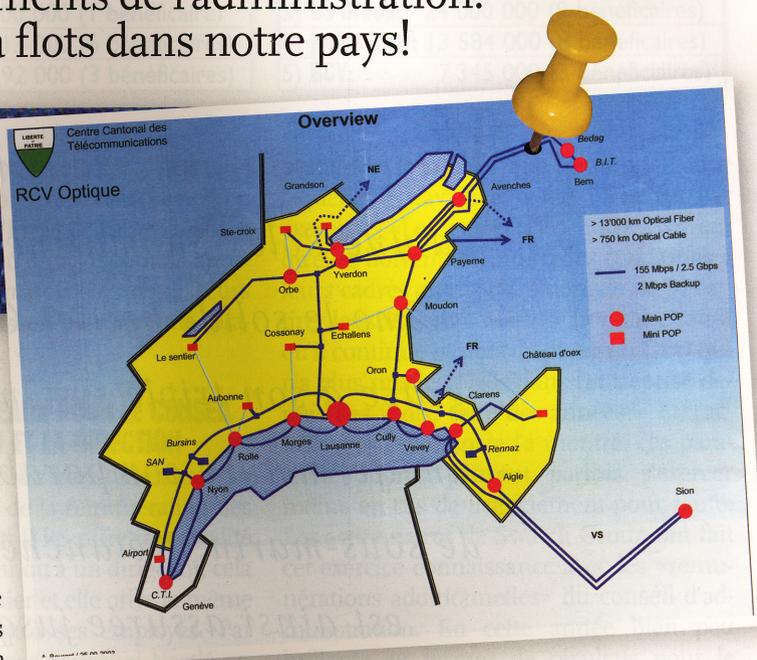
Depuis 1998, Vaud est l'un des rares cantons à avoir tiré un étroit réseau de fibres optiques à travers tout son territoire pour relier chacun des bureaux, préfectures, postes de gendarmerie, école ou offices de l'administration à l'ordinateur central, à Lausanne. A ce jour, 13 000 kilomètres de fibres optiques ont ainsi été installés, avec 500 points de sortie répartis dans le canton (voir carte ci-dessus). L'investissement représente une vingtaine de millions de francs et permet d'assurer toutes les connexions informatiques et téléphoniques à l'intérieur de l'administration cantonale. Jusque-là, fort bien. Le problème est que cet usage n'occupe qu'une infime partie des capacités de ces fibres optiques et que le canton refuse jusqu'à présent de louer ces lignes aux entreprises qui s'y intéressent. On a construit des autoroutes de l'information, mais on les garde désertes...

COMBIEN?

Disons 500 000 francs par année, qui pourraient être gagnés en mettant aux enchères ces lignes. Une étude mandatée par le canton a confirmé l'intérêt des opérateurs de téléphonie fixe. D'après Philippe Sordet, chef du Service de l'économie, du logement et du tourisme, cela représenterait «plusieurs centaines de milliers de francs par année, même si on est en dessous du million», dans une estimation qu'il reconnaît assez conservatrice. Plus important encore, cela permettrait d'offrir une alternative à Swisscom pour des PME installées dans l'arrière-pays vaudois. Car aujourd'hui, elles doivent payer beaucoup plus cher l'accès au haut débit que leurs concurrentes de l'arc lémanique...

COMMENT?

A l'EPFL, le professeur Murat Kunt est un des meilleurs spécialistes internationaux de la compression des données et de leur transport par lignes optiques. Dès 1998, il a averti le Conseil d'Etat des possibilités offertes par le réseau cantonal de fibres optiques. Un premier projet imaginait de combiner le réseau cantonal avec celui de Romande Energie pour offrir chaînes TV, liaison internet et téléphone entre abonnés vaudois – le tout pour 100 francs par mois. Trop ambitieux. Puis de nombreuses



entreprises ont demandé à pouvoir utiliser le réseau cantonal – des opérateurs téléphoniques, des PME, et même Patrick Le Lay, président de TFI, qui avait souhaité rencontrer Charles Favre en février 2001 pour un essai grandeur nature sur le canton de Vaud... Toutes ces demandes, faute de base légale, se sont perdues dans les sables mouvants de l'administration. Début 2002, on a décidé de rédiger une loi, à laquelle on a travaillé deux ans avant de s'apercevoir qu'elle était inutile. Aujourd'hui, un «Projet de valorisation» attend d'être présenté par François Marthaler au Conseil d'Etat, qui prévoit la mise aux enchères du droit d'utiliser les lignes à fibre optique, ce qui représenterait plusieurs centaines de milliers de francs de revenu par an. Les moyens techniques sont là, les problèmes de sécurité sont résolus, les clients sont intéressés, il suffit de se décider.

POURQUOI?

Au sein de l'administration vaudoise, certains responsables sont favorables à la valorisation, d'autres s'y opposent. Comme les responsables politiques ne maîtrisent pas cet enjeu très technique, ils laissent leurs subordonnés s'affronter. D'où ce chassé-croisé de loi inutile et d'études mandatées qui ne font que confirmer ce que répète le professeur Kunt depuis 1998. Là où elles sont aujourd'hui le mieux utilisées, les lignes optiques acheminent 20 à 30 mégabits par seconde. Selon le professeur Kunt, avec un équipement approprié, elles pourraient acheminer 1 téraoctet par seconde, soit à peu près 300 000 fois plus. C'est un peu comme si, sur l'autoroute Lausanne-Genève, on laissait passer une voiture tous les trois jours...

Alain Rebetez et